

CHARTRE D'ENGAGEMENT POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS ÉCO-RESPONSABLES

Préambule

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement durable, la Communauté d'agglomération de Villefranche sur Saône souhaite mettre en place des actions concrètes visant à limiter l'impact du fonctionnement de ses équipements sur l'environnement en valorisant le tri des déchets et les gestes éco-responsables.

L'Escale, site phare de la CAVIL, accueille chaque semaine de nombreux sportifs et visiteurs. Des dysfonctionnements pour le traitement et le tri des déchets sont constatés. Il est proposé, avec le concours des associations résidentes et utilisatrices d'en faire un site référence en la matière.

Cette charte spécifie des solutions concrètes, simples à mettre en place et sans surcoût pour l'organisateur. Les services de la CAVIL seront forces de propositions et d'accompagnement dans la mise en place de ces actions et veilleront attentivement au respect de cette charte.

La mise en œuvre de cette dernière engagera les parties réciproquement dans le dispositif.

En signant cette charte,

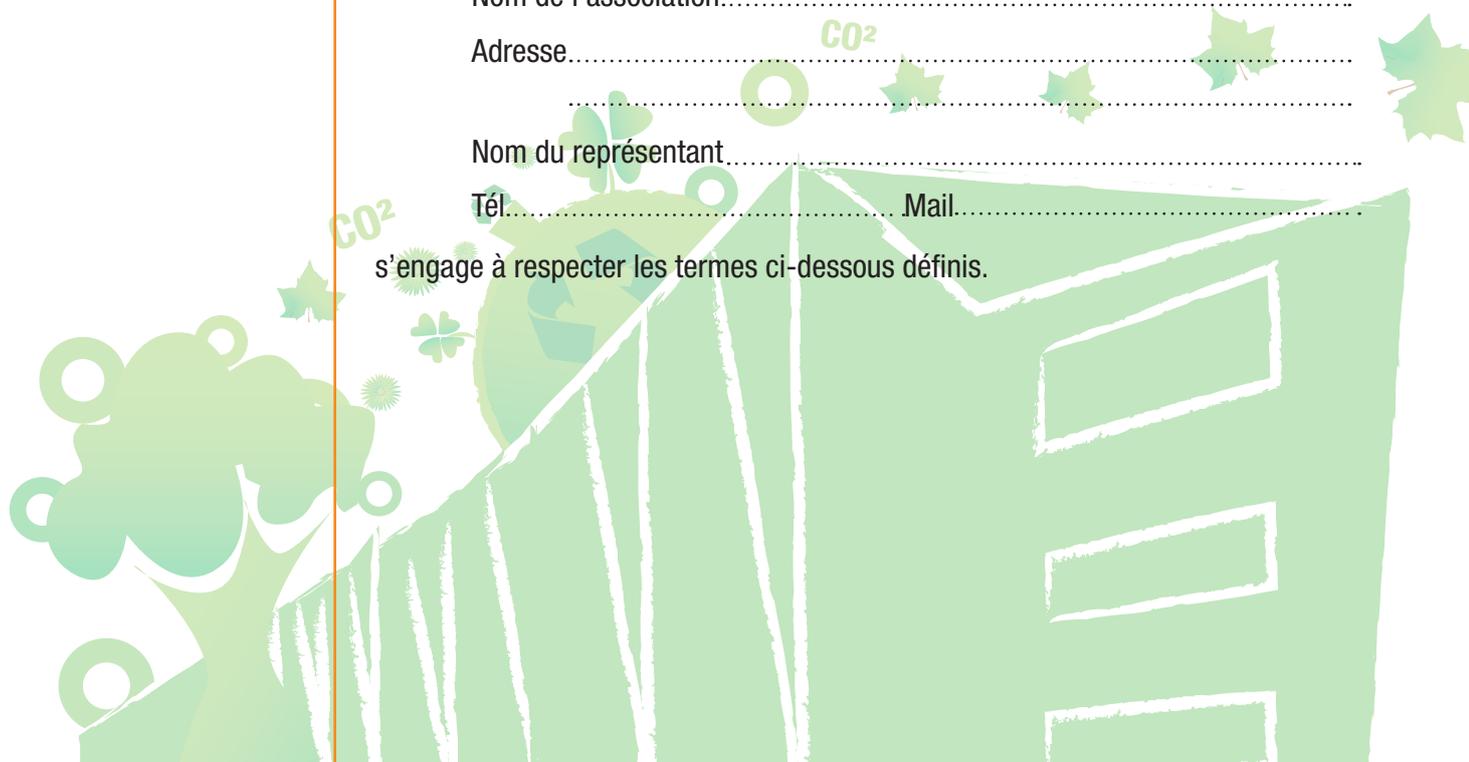
Nom de l'association.....

Adresse.....

Nom du représentant.....

Tél..... Mail.....

s'engage à respecter les termes ci-dessous définis.



ENGAGEMENT N° 1

Désigner un **référent « Eco-responsable »** au sein de l'association ou du club qui sera chargé du suivi de la démarche.

ENGAGEMENT N°2

RÉDUIRE, TRIER, RÉUTILISER ET RECYCLER LES DÉCHETS.

- A partir du 1er janvier 2014, il est **interdit de vendre des canettes** sur le site. Seule la vente au gobelet en plastique réutilisable est autorisée. L'utilisation de verres jetables n'est pas autorisée. La CAVIL propose des achats groupés de gobelets plastiques réutilisables qui peuvent être personnalisés à l'effigie du club. Le club doit mettre en place un système de consigne.
- Le **tri des déchets doit être organisé** aux coins restauration, buvettes et régie technique (piles, déchets d'équipement électriques et électroniques...) à la fois côté organisateurs et côté public. Le référent « éco-responsable » veille au respect des consignes par les personnes responsables de ces stands. Les services de la CAVIL proposent des sacs de tri jaune en différents points du site et mettent en place une communication adaptée pour rappeler les consignes. Le contenu des sacs jaunes est à transvider dans les bacs jaunes du site (sans le sac).
- Les **cartons bruns** (cartons d'emballage) devront OBLIGATOIREMENT être stockés pliés dans les rolls-conteneurs que la CAVIL met à disposition. L'évacuation est assurée par les services CAVIL.
- Tous les **déchets non recyclables** sont à déposer dans des sacs fermés dans les bacs marron ou, en cas de manifestation exceptionnelle, dans la benne installée au niveau du parking de contournement des bus sous les arbres.
- **Les huiles de friture** sont stockées dans un local à L'Escale dans des bidons mis à disposition. Les services de la CAVIL prennent en charge l'évacuation de ces bidons.

Pour les objets très encombrants (moquette, tapis, palettes...), prévoir de les déposer à la déchèterie de l'Ave Maria - RD306 - 69400 ARNAS - Tél : 04 74 62 14 38 du LUNDI au SAMEDI de 8h à 12h et de 14h à 18h - Le DIMANCHE de 9h à 12h, fermée les jours fériés. Une autorisation spéciale pour un accès gratuit à la déchèterie est fournie par la CAVIL.



ENGAGEMENT N°3

COMMUNIQUER DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

- Limiter **l'utilisation de papier** lors de la préparation de l'évènement en privilégiant l'utilisation la communication électronique (mails et des réseaux sociaux).
- La CAVIL met en place sur le site et dans les équipements, une communication à destination du public rappelant la démarche initiée.

ENGAGEMENT N°4

ECONOMISER LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES ET NATURELLES ET RÉDUIRE LES NUISANCES

- Limiter **l'utilisation d'eau**.
- Vérifier qu'il n'y a pas de **gaspillage** dans la consommation d'énergie (lumière, fenêtre ou porte ouverte quand le chauffage est en marche ...).

ENGAGEMENT N°5

EN PLACE UNE GESTION DURABLE DES DÉPLACEMENTS

- Promouvoir **les modes de transports** doux sur les outils de communication en inscrivant sur le support une phrase du type « pourquoi ne pas venir en vélo, train, bus, co-voiturage ? »
- Promouvoir le **co-voiturage** en communiquant sur le site dédié de la Cavil (<http://www.covoiturage-rhone.fr/vers/agllovillefranche>)

ENGAGEMENT N°6

ACHETER ÉCO-RESPONSABLE

- Privilégier les **traiteurs locaux** et leur imposer le respect de la charte.
- Privilégier les produits de saison et de production locale dans les achats.
- Favoriser l'achat de produits avec **peu d'emballage**.

Fait le à
Nom et fonction de l'organisateur

